



Le 12 septembre 2013

Copie de résolution

MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

À la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis du 10 septembre 2013 tenue à la salle municipale de Grand-Métis, à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Fournier, maire

les conseillers :

Monsieur Rodrigue Roy

Monsieur Réjean Gendron

Monsieur Raymond L'Arrivée

M. Jacques Vachon et

Madame Gilberte Fournier (20h)

le tout formant quorum sous la présidence du maire. Assiste également à l'assemblée Madame Chantal Tremblay, directrice générale de la municipalité de Grand-Métis.

RÉSOLUTION # 2013-131 – Adjudication du contrat pour la cueillette de matières résiduelles et recyclables 2014- 2015

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2013-120, le processus d'appel d'offres sur invitation a été enclenché;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 6 septembre 2013 à 15:30 ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont présenté des offres :


- Exploitation Jaffa Inc. : 29 911.90 \$ / 2 ans taxes incluses, soit 14 955.95 \$ par année.
- Gaudreau Environnement Inc. : 28 947.38 \$ / 2 ans taxes incluses, soit 14 473.69 \$ par année.

CONSIDÉRANT QUE les soumissions déposées étaient toute deux conformes ;

Il est proposé par monsieur Réjean Gendron et appuyé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce Conseil adjuge le contrat pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles pour la période de 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015 à Gaudreau Environnement Inc. pour un montant total de 28 947.38 \$ taxes incluses aux conditions décrites dans le document de soumission qui constituera le contrat;

QUE ce conseil nomme le maire Richard Fournier et la directrice générale Chantal Tremblay comme signataires de tous les documents afférents au dit contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À GRAND-MÉTIS
CE 10^E JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2013**


Chantal Tremblay, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Vraie copie des minutes de la séance du 10 septembre 2013